

LE MAG DU PUY

N°11 février 2012
www.ville-lepuysaintereparade.fr

SAINTE-RÉPARADE

■ ■ ■ CULTURE & PATRIMOINE

Plus de culture pour
plus d'ouverture

■ ■ ■ AGIR AU QUOTIDIEN

La nouvelle
station d'épuration



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

SOMMAIRE

■ Le Mot du Maire	3
■ Agir au quotidien	4-7
Les travaux continuent	
■ Pour un village plus vivant	8
La Fête du Vin Nouveau et du Bon Vivre a mis nos papilles en émoi	
■ Culture et patrimoine	9
Des retables baroques au Puy-Sainte-Réparate	
■ Tous au sport !	10
Equipements sportifs municipaux : un entretien permanent	
■ Du côté des plus jeunes	11
Culture et divertissement pour les petits	
■ Rencontre	12
Claude COSTE : des fromages de brebis 100% puéchéens	
□ Citoyenneté	13
En direct des conseils municipaux	
■ Vie démocratique	14
Libre expression des élus	
■ Jour après jour	15
Naissances, mariages, décès. Se souvenir, ensemble	



Agir au quotidien **4**

Le plan local d'urbanisme

Horaires de la Mairie

Accueil / Etat Civil

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 12h
fermé l'après midi
(accueil téléphonique uniquement)
- Samedi de 9h à 12h

Contact

Tél. : 04 42 61 82 36
contact@mairie-lepuy-saintereparate.fr
www.ville-lepuy-saintereparate.fr

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Police Municipale

- 7 jours / 7
 - Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Tél. : 04 42 61 82 90

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence
en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06 68 48 51 49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Anne-Claire Frieh
Photos : Mairie du Puy-Sainte-Réparate • P. Foliot • G. Charmont
Photo de couverture : Bal du Noël des seniors
dans la salle des fêtes, décembre 2011.
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 410 778 674 000 37
Imprimé sur papier recyclé Cyclus 



Mes chers concitoyens,

Alors que 2011 s'ouvrait sur un vent d'optimisme avec les soulèvements populaires dans les pays du Maghreb, 2012 apparaît dans un halo aux contours incertains brouillés par le spectre d'une crise mondiale.

À l'aune des élections présidentielles qui représentent une occasion unique de débattre de sujets de fond structurants pour notre pays et son avenir, alors que la dimension humaine semble de plus en plus galvaudée dans les grandes décisions politiques, la menace que constitue la détérioration de la situation économique doit nous encourager plus que jamais à renforcer la solidarité. Solidarité entre les nations, mais aussi, à notre échelle, entre les citoyens et les acteurs d'une même cité.

Au Puy-Sainte-Réparate, nous nous efforçons depuis près de 4 ans maintenant, de conduire notre action quotidienne selon des principes de gestion rigoureuse et concertée, axée sur l'intérêt collectif et sur l'avenir du village et de ses habitants.

Chacune de nos décisions pour notre village est prise dans une vision à long terme, car nous nous sentons pleinement responsables vis-à-vis des générations futures et de notre patrimoine environnemental. Ces efforts d'anticipation, de préparation, sont parfois frustrants. Ils impliquent des études parfois complexes, des négociations, de l'attente, de la patience.

Ils ne nous empêchent pas néanmoins de construire jour après un jour, avec une détermination inchangée, à vos côtés, un village plus accueillant et vivant où le lien social soit renforcé, un village plus moderne où les équipements répondent aux usages qui en sont faits, un village qui fonctionne en accord avec ses partenaires institutionnels.

Souhaitons pour 2012 que chacun s'investisse de manière constructive autour d'un projet commun pour notre village : vivre avec plaisir au Puy. Nous convions ceux qui dépensent leur énergie à de basses calomnies à participer ouvertement au débat public sur le fond, à cesser de pratiquer la mauvaise foi et à faire preuve d'humilité par rapport à une gestion passée discutable.

Au nom du Conseil municipal, je renouvelle tous nos vœux les plus sincères pour que cette nouvelle année s'écoule en douceur et apporte à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, l'épanouissement et la certitude d'un avenir meilleur.

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparate
Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix

Très cordialement

Présentation des vœux du Maire
et du Conseil municipal à la population le 28 janvier 2012



Les travaux continuent ● ● ●

■ Les cimetières vont être agrandis

Conçus initialement pour une population d'à peine 2000 habitants, les cimetières de la Commune, au centre du Puy et à Saint Canadet, se révèlent aujourd'hui saturés. Malheureusement, rien n'avait été anticipé pour pallier cette situation. Depuis 2 ans, la Municipalité a œuvré à l'élaboration d'un projet pertinent, en adéquation avec les besoins actuels et les prospectives d'évolution de la population, esthétiquement appréciable et à un coût absorbable pour le budget communal. Une étude de faisabilité approfondie vient de s'achever, après le règlement des formalités d'urbanisme et un inventaire des problématiques d'ordre technique et notamment hydraulique. Cette étude propose un programme précis qui servira de base au travail du Maître d'œuvre chargé de la réalisation des deux projets d'extension. Ils seront concrètement déclinés en plusieurs phases de travaux d'un montant d'environ d'1,2M€ HT. Si les aspects paysagers ont été privilégiés (vue dégagée, environnement naturel soigné...), les modalités pratiques d'usage des deux sites ont été attentivement réfléchies. Conformément à la réglementation, l'accès pour les personnes à mobilité réduite sera aménagé. ■



■ l'extension des cimetières en chiffres

- > **St Canadet :**
 - environ 15 caveaux supplémentaires et 12 cavurnes - 1 columbarium
 - Construction en une phase.
- > **Le Puy :**
 - environ 200 caveaux supplémentaires, 55 emplacements de pleine terre, 50 cavurnes - 1 ossuaire - 1 columbarium - 1 jardin du souvenir
 - Construction en 3 phases.



■ Des toilettes publiques fonctionnelles

A l'occasion des travaux de requalification du centre du village aux abords du monument aux Morts, la question des toilettes publiques, obsolètes et vétustes depuis de nombreuses années, a été posée. C'est sur la place Louis Philibert, contre la salle des fêtes du côté de l'avenue de la République, que le choix s'est porté pour la construction des nouveaux WC. En effet, cet emplacement permettra un accès facile aux forains, au public lors des nombreuses animations se déroulant sur ce parvis, mais aussi aux convives de la salle des fêtes à mobilité réduite. Ce nouvel équipement sera constitué d'une cabine répondant aux dernières normes d'accessibilité et d'hygiène, insérée dans une structure maçonnée recouverte d'un toit en tuiles pour une meilleure adaptation à l'écriture architecturale des lieux. Au total, plus de 40 000€ HT sont consacrés à ce chantier, co-financé par le Conseil général des Bouches-du-Rhône. ■

■ Poursuivre l'entretien des 90 kms de chemins communaux

Dans le cadre du plan pluriannuel d'entretien des voies et chemins, une dizaine de chemins ruraux ont bénéficié cet hiver d'une rénovation globale ou de travaux de rebouchage de trous, en fonction du degré de dégradation constaté. Quelque 200 000 € seront encore au minimum budgétés en 2012 dans ce domaine. ■

ERRATUM : Dans notre dernier N° en page 7, une erreur est survenue sur le choix de la photo illustrant la soirée dédiée aux entreprises organisée par le GEPE. Toutes nos excuses aux participants, qui se reconnaîtront cette fois-ci sur le bon visuel ci-contre !



■ Plan Local d'Urbanisme : une phase 1 bien préparée

Mi-janvier a été lancée la consultation pour le recrutement de l'organisme chargé de réaliser les études nécessaires à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme du Puy-Sainte-Réparate et d'accompagner les élus et services municipaux tout au long de cette démarche. Ce futur document d'urbanisme structurant pour l'avenir du village remplacera le Plan d'Occupation des Sols datant de 1992, se révélant inadapté au regard des évolutions de notre territoire et de l'actualisation de la législation en matière d'urbanisme.

Le PLU définira des actions précises afin notamment d'assurer :

- le renouvellement urbain en maîtrisant son développement et son étalement tout en offrant une cohérence des projets ;
- la valorisation du patrimoine naturel, agricole et urbain tout en préservant les paysages, le cadre de vie et l'environnement ;
- la prise en compte des risques de façon accrue ;
- l'équilibre entre emploi et habitat en maintenant et favorisant l'implantation d'activités ;
- le renforcement des réseaux, infrastructures et équipements de la Commune.

Le POS fixait uniquement le droit des sols, le PLU devra en outre présenter le projet d'aménagement de la commune pour les 20 années à venir. De ce projet vont découler les zonages et le droit des sols. Le PLU devient un véritable outil de planification stratégique. Il est l'expression du projet urbain en matière d'aménagement, de traitement des espaces publics, de paysage, d'environnement ...

Il doit être en cohérence avec les politiques intercommunales d'amé-

nagement, et notamment le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale, document d'urbanisme fondateur pour le Pays d'Aix) .

De plus, les récentes évolutions législatives, et notamment la loi relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, ont renforcé le rôle des PLU en matière d'engagement en faveur du développement durable.

“Le PLU est donc un document plus riche et plus global, élaboré et révisé dans le cadre d'une concertation impliquant davantage les élus et les citoyens”

Le Bureau d'études mandaté s'appuiera sur les résultats des multiples études (diagnostics, projections...) d'ores et déjà diligentées par la Commune depuis 3 ans comme le diagnostic agricole, les schémas directeurs de l'assainissement des eaux usées et de l'adduction d'eau potable, le schéma directeur pluvial (en cours de réalisation), ou encore les études de faisabilité quant aux urbanisations envisageables en zone de ZAD (à l'Est et à l'Ouest de la Commune). L'élaboration du PLU représente un travail sur plusieurs années, qui aboutira à un document de référence organisant notre territoire par zonages en fonction des orientations définies pour l'évolution du village au regard des multiples paramètres pré-cités. La concertation publique sera essentielle dans cette procédure et des réunions avec les citoyens seront organisées à chaque avancée du travail. ■

■ Mieux protéger notre environnement Les actions se multiplient

Cela fait maintenant trois ans que la Commune du Puy a adhéré à la démarche AGIR, un programme innovant initié par la Région PACA et destiné à subventionner les collectivités qui s'engagent à réduire leurs consommations énergétiques. Plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre (diagnostics énergétiques, réduction des consommations, travaux d'isolation, implantation de lampadaires plus économes en énergie, acquisition de véhicules électriques...) avec l'aide du Conseiller en Economie Partagée et l'Espace Info Energie (EIE) du Pays d'Aix.

Qu'est-ce que l'EIE ?

Créé par l'ADEME en partenariat avec les collectivités territoriales,

l'Espace Info Energie est un réseau de spécialistes dispensant **gratuitement** des conseils et informations concrètes sur les économies d'énergie (dispositifs techniques, aides financières, démarche qualité, éco gestes etc.). Il propose de nombreux services tels que la compréhension de vos consommations électriques, ou encore l'évaluation énergétique de votre habitation.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de l'EIE du Pays d'Aix sur www.cpie-paysdaix.com, les contacter par téléphone au 04.42.93.03.69 ou vous rendre au service urbanisme du Puy, qui met à votre disposition plusieurs brochures de renseignements. ■

Breves

- **La bourgade en zone bleue** : Le marquage au sol de la zone bleue de la Bourgade va être rénové. A cette occasion, un emplacement « livraison » (limité à certaines heures) sera inséré sur la voie.

- **Première pierre du collège mi-février** : Le 18 février le Conseil général a procédé à la pose de la première pierre du futur collège Louis Philibert, point de départ d'un chantier qui sera livré pour septembre 2013. En parallèle, de considérables aménagements en termes de voirie et de réseau auront lieu sur le site au printemps, menés par la Commune, qui en a la charge. Il s'agira de mettre en place tous les réseaux nécessaires à la viabilisation (assainissement, eau potable, électricité, gaz, fibre optique, canal de l'ASA de Peyrolles...), les espaces verts, ainsi que de construire les voies d'accès et de desserte pour les bus et voitures, des bandes roulantes pour les cycles et des trottoirs pour les piétons, afin d'assurer la sécurité des enfants.

- **Sécurisation du parking à l'arrière de la cave coopérative** : Conformément à ce qui avait été annoncé dans le dernier Mag du Puy, à la demande des riverains et en concertation avec les forces de police, le terrain situé derrière la cave a été équipé de barrières afin de limiter l'accès des véhicules et notamment les rassemblements nocturnes bruyants. L'éclairage public y sera bientôt renforcé.

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU**, 1^{er} Adjoint délégué aux travaux et à la sécurité • **Michel REYRE**, Adjoint délégué à l'urbanisme • **Brigitte PANICHI**, Adjointe déléguée aux affaires sociales et funéraires • **Edmond VIDAL**, Conseiller municipal délégué aux économies d'énergie et aux associations • **Bernard CHABALIER**, Conseiller municipal délégué à l'environnement, à l'eau, à l'assainissement et aux déchets

Les Forestiers Sapeurs aux petits soins pour nos forêts

→ Savez-vous qui sont exactement ces hommes qui traversent souvent le village dans leurs 4x4 jaune ? Il s'agit des Forestiers Sapeurs de l'unité de Peyrolles.

Le corps des Sapeurs Forestiers a été créé dans le département des Bouches-du-Rhône en 1974 par Louis Philibert, alors Président du Conseil général, afin de contribuer à la défense des forêts contre les incendies (D.F.C.I.). L'unité de Peyrolles a été créée en 1980. Leur organisme de rattachement est la Direction de l'Environnement du Conseil général dont dépend aussi leur financement. Elle compte 26 hommes dont 3 chefs de groupe, sous la responsabilité à ce jour de Joël ANDRÉ.

Leurs compétences s'exercent essentiellement sur le domaine public où ils font de la prévention sur les pieds de massifs par la création et l'entretien de « poudrières » dans les zones de fréquentation importante. Ils peuvent cependant intervenir aussi dans le domaine privé pour soulager les grandes propriétés forestières par le biais des « chantiers Tazieff »

mais ces opérations sont facturées aux propriétaires (ce qui fut le cas à La Cride dernièrement). Il est à noter que les forestiers sapeurs n'interviennent pas sur les opérations légales de débroussaillage (OLD). On a pu les voir sur la Commune du Puy en novembre et décembre 2011, lorsqu'ils ont traité d'importants chantiers sur la colline de Valfère (10ha), vers

“Une action primordiale dans la prévention des incendies de forêt”

l'ESAT-CAT Louis Philibert (10ha), dans le quartier des Arnajons (15ha), ainsi qu'aux abords du pont du canal (3ha) où une zone de protection étendue a été dégagée pour prévenir tout départ de feu qui pourrait atteindre la Quille. ■

■ Les Forestiers Sapeurs de Peyrolles en chiffres

- 55 chantiers par an, ce qui représente de 600 à 700 hectares déboisés
- 6 patrouilles tournant 7 jours sur 7 pendant la saison d'été (du 1^{er} juillet au 15 septembre) sur les hameaux et les écarts (La Cride, St Canadet) pour informer, dissuader, sensibiliser le public et intervenir sur tous les feux naissants.
- 6 engins forestiers de 160 à 280 cv
- 3 camions polybenne
- 7 VSI (véhicule spécialisé d'intervention)
- 13 véhicules de liaison

■ La nouvelle station d'épuration, un grand pas vers l'amélioration du traitement des eaux



La nouvelle station d'épuration, et sa serre de séchage des boues en construction.

L'ensemble des travaux de génie civil est à ce jour achevé à la nouvelle station d'épuration. Les équipements composant le procédé de traitement des eaux usées sont implantés, leur raccordement électrique est réalisé et la serre est en cours d'implantation. La mise en service est programmée pour les premiers jours du mois de février. Les essais

de réception se dérouleront durant 3 mois. Fin avril la Commune devrait procéder à la réception définitive de l'ouvrage, avant que la déconstruction de l'ancienne station d'épuration ne démarre. En parallèle à ces actions de la fin de l'année 2011, deux marchés d'études portant sur un programme d'**extension des réseaux d'eaux usées** ont été lancés pour

les zones UD des secteurs de la Cride, de la Taillade, des Arnajons, du Rousset et des Hauts de Rousset. A ce dernier secteur est associée l'extension du réseau d'eau potable. Ces agrandissements des réseaux sur les zones urbaines sont conformes à la programmation établie dans le cadre du Schéma directeur. **Quant à la réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales,** l'objectif est de disposer d'une étude technique et financière des travaux et aménagements à effectuer sur le village afin de collecter l'ensemble de ces eaux. Forts de l'ensemble des documents nécessaires, les élus pourront conduire une réflexion globale en vue d'améliorer ou de procéder à la réfection des réseaux dits « humides » c'est-à-dire de l'eau potable, des eaux usées et du pluvial. ■

Vos élus interlocuteurs : **Philippe FOLIOT**, Adjoint délégué au développement durable - **Bernard CHABALIER**, Conseiller municipal délégué à l'environnement, à l'eau, à l'assainissement et aux déchets.



Pays d'Aix Initiatives a procédé, en présence des élus de la Commune, le 11 janvier 2012, à la remise de chèques à des entrepreneurs du Puy qu'ils ont accompagnés dans le lancement ou la reprise de leur activité

Le Puy solidaire

• **Le village s'est mobilisé cette année encore pour Les Restos du Cœur.**

Signe malheureux de ces temps de crise, la mission de la célèbre association créée par Coluche dans les années 80 s'avère plus que jamais essentielle. Souhaitant contribuer à cet effort de solidarité envers les plus démunis, la Commune a initié courant novembre une grande collecte, très bien relayée par les commerces, plusieurs établissements et associations du village, durant une quinzaine de jours. Sensibles à cette cause, les jeunes élus du Conseil municipal consultatif des enfants se sont associés à cette initiative en tenant un stand de recueil de denrées le dimanche 27 novembre 2011 au matin devant la mairie.



Un cross vélo, un trial moto et un concert ont également animé cette matinée, qui a clôturé deux semaines solidaires avec au total 1,8 tonne de produits alimentaires et d'hygiène récoltés ainsi que 1200 € de don en chèques.

• **Faire la fête pour un geste solidaire : c'est le parti pris de l'association Ensemble Fête de l'Espoir** qui, depuis 8 ans, monte toute l'année un grand show cabaret avec ses artistes bénévoles, combinant humour, danse

et émotion lors d'un spectacle mené tambour battant, dont les recettes sont dédiées à des associations caritatives. Les deux représentations qui se sont déroulées début novembre 2011 au gymnase du COSEC ont fait salle comble. Les bénéfices et la collecte réalisée à



l'occasion de cette édition ont été reversés à La Ruche du village (aide aux foyers les plus démunis assurés par les antennes locales de la Croix Rouge et du Secours catholique) ainsi qu'aux Restos du Cœur.

• **Début décembre c'est un Téléthon nouvelle formule qui s'est déroulé dans une ambiance passionnée.** Une nouvelle organisation de cette manifestation caritative a été testée, toujours coordonnée par Bertrand RENIER et le Centre Communal d'Action Sociale. Les associations locales étaient invitées à proposer leurs initiatives et gérer directement leurs manifestations au profit de la collecte nationale. Le samedi a commencé par le passage de quads et s'est terminé par une soirée Country organisée par Betty, professeur attiré de danse country au sein du Centre Socio Culturel. Les danseurs venus de différents villages ont offert de superbes démonstrations. Au cours de la soirée, s'est

déroulé le tirage d'une tombola, lotie d'un grand patchwork fait main, un tableau offert par Dominique SALENC, et divers lots attribués par des associations. Parallèlement en Durance, plus exactement à l'étang "aux carottes", 11 équipes ont participé à une pêche à la carpe pendant 72 heures non-stop, avec buvette et point restauration, organisée par L'Amicale des Pêcheurs de Pertuis avec le concours actif de Bernard DESFOSSÉS. Au final, une prise totale de 106 kg de carpes remises aussitôt à l'eau, la plus grosse atteignant le poids de 9,7 kg. Dimanche matin l'ensemble des participants a été récompensé en présence de Jean-David CIOT, Maire du Puy-Sainte-Réparate et de Philippe LALAUZE, Président de la Fédération de pêche. Ces deux jours ont reflété une ambiance généreuse avec des bénévoles qui ont partagé leurs passions au profit de ce 25^{ème} Téléthon, unis avec le public dans une volonté commune de venir en aide à tous les malades de la myopathie.



Ce week-end solidaire s'est clôturé le dimanche après-midi par un concert au profit de la lutte contre le Sida en l'église du Puy-Sainte-Réparate. ■

■ Sécurité routière : des progrès à faire

Lors des semaines de la sécurité routière organisées en octobre 2011 par la Police municipale, de nombreux contrôles ont été quotidiennement effectués notamment aux abords des établissements scolaires. Cette opération de prévention destinée à sensibiliser les conducteurs aux pratiques à risque a démontré un nombre élevé de comportements imprudents. Jusqu'à 14 notifications

d'enfants non attachés ont été relevées sur une seule matinée, quand plus de 5 conducteurs sans ceinture ont été interpellés chaque matin. A noter également : plusieurs enfants de moins de 10 ans étaient installés à l'avant des voitures, ce qui est strictement interdit et peut être très dangereux en cas de choc ou de freinage violent. ■



Vos élus interlocuteurs : Jean-Claude NICOLAOU, 1^{er} Adjoint délégué à la sécurité publique - Brigitte PANICHI, Adjointe déléguée aux affaires sociales et funéraires - Gilbert ARMENGAUD, Adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires.

■ ■ ■ POUR UN VILLAGE PLUS VIVANT

La Fête du Vin Nouveau et du Bon Vivre a mis nos papilles en émoi

→ Consciente de l'immense potentiel du terroir de notre territoire, la Municipalité a souhaité lancer en 2008, avec le Comité des Fêtes et le Syndicat d'Initiative, un événement destiné à valoriser le travail et les produits des producteurs locaux

Le 23 octobre dernier, la 4^e édition de la Fête du Vin Nouveau et du Bon Vivre s'est déroulée au cœur du village. Plus d'une vingtaine de stands de produits artisanaux issus des métiers de bouche et des domaines viticoles ont accueilli plus de 600 personnes cette année.

Des professionnels de la vigne ont assuré des ateliers pédagogiques comme le pressage du raisin dont les enfants ont apprécié d'en déguster le jus, ou encore la fabrication du parfait tonneau. Trois cours de cuisine dispensés par le restaurant « Le Moulin de Caro » de Pertuis ont également fait le plein. Le sommelier Denis CAMEL a parcouru les stands pour prodiguer

ses judicieux conseils sur le mariage des vins et des aliments. Les plus chanceux ont remporté, lors de la Tombola, d'alléchants lots offerts par les exposants et dont il fallait au préalable deviner la valeur marchande. Les organisateurs ont soigné les Seniors du village, invités à déguster un verre de vin pour clôturer allégrement leur Semaine Bleue.

Plus d'une centaine de personnes ont profité de cette animation et du soleil pour savourer en plein air le repas préparé par des commerçants du village. ■

■ Nos Aînés à l'honneur

→ Pour la 2^e année consécutive, sous l'impulsion de la Municipalité et la participation d'associations locales, la ville du Puy-Sainte-Réparate a chouchouté ses Seniors lors de la Semaine Bleue

Fort du succès de la 1^e édition en 2010, les élus ont souhaité réitérer l'expérience de cette semaine d'animations dédiées au 3^e âge en octobre.

Au programme : ateliers créatifs, contrée, loto, concours de boules et sortie marche ont côtoyé un thé dansant, des visites du Château d'Armajon, des conférences et une sensibilisation à la sécurité routière. L'association *Art et Culture en Pays d'Aix* a ouvert les portes de son festival de théâtre provençal annuel aux aînés, qui ont achevé cette semaine unique avec les saveurs des producteurs présents à la Fête du Vin et du Bon Vivre programmée le dimanche sur le village... ■



■ Noël au village

→ C'est désormais une tradition : chaque fin d'année, le village du Père Noël fait la joie des plus petits...



Un festival d'animations était offert aux Puéchens dimanche 18 décembre, au milieu des chalets en bois installés devant l'hôtel de ville, comme une invitation au voyage au pays du Père Noël. Pour se réchauffer, les bénévoles du Syndicat d'Initiative avaient concocté un vin chaud, offert sur le parvis de la mairie. Le matin et dans l'après-midi, les enfants ont pu embarquer à bord du petit train touristique en compagnie des peluches géantes et vivantes du Comité des fêtes. Pour clôturer la journée, un goûter était proposé dans la salle des fêtes, avant la représentation de Guignol présentée par Le Théâtre Chignolo et offert par l'association *Ensemble Fête de l'Espoir*, qui a réuni 300 bambins.

• **Quand les Seniors illuminent la piste de danse de la salle des fêtes**
C'est toujours un plaisir immense pour l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale et les différents acteurs de la Commune œuvrant pour le bien-être de nos Aînés, de partager chaque fin d'année le grand goûter de Noël. L'occasion, de plus, d'esquisser ensemble quelques pas de valse ou de tango sur la piste... Le 14 décembre dernier, plus de 300 Puéchens et Puéchennes avaient répondu à l'invitation de la Mairie pour une après-midi joyeuse et détendue dans une salle des fêtes patiemment redécouverte pour l'occasion par les élus et les bénévoles. ■



Vos élus interlocuteurs :
Brigitte PANICHI,
Adjointe déléguée
aux affaires sociales
et funéraires - **Muriel
WEITMANN**,
Adjointe déléguée
aux fêtes et aux
cérémonies - **Lucienne
DELPIERRE**, Adjointe
déléguée aux Seniors

Brèves

→ **Un réveillon de la Saint Sylvestre tout en strass et plumes :**

250 convives ont souhaité réveillonner ensemble à la salle des fêtes du Puy, séduits par le dîner organisé par le Comité des Fêtes et le spectacle Cabaret proposé par les artistes bénévoles d'Ensemble Fête de l'Espoir, réjouissant ainsi celles et ceux qui n'avaient pu assister aux représentations du mois de novembre. Alexis JAMIN a été l'heureux gagnant de la Tombola.

→ **Marie-Josée et Serge ONORATI** ont remporté le 1^{er} prix du concours des illuminations (doté d'un renne lumineux) organisé sur le village à l'approche de Noël par le Comité des Fêtes, pour la scintillante décoration de leur habitation rue de l'hôtel de ville. (voir photo en couverture) ■



Récital des deux sœurs pianistes du Duo Darius Milhaud à la salle des fêtes

Plus de culture pour plus d'ouverture

→ Au rythme d'un rendez-vous par mois, proposé par la Commission extra municipale, en partenariat ou non avec des collectivités partenaires, la vie culturelle puéchennaise s'est densifiée et structurée. Dernièrement, elle a vibré au son du classique et du jazz.

• **Fin novembre, le « Rendez-Vous culturel »** accueillait le Duo féminin **Darius Milhaud**, pour un concert proposant un répertoire de Bach à Saint Saens en passant par Debussy ou Litz. Les deux sœurs musiciennes d'origine arménienne ont magistralement interprété cantates et concertos sur les touches des deux pianos installés près du public. La soirée était proposée grâce au partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix et conviait gratuitement le public.

• A l'occasion du **concert de fin d'année** que la Commune du Puy a pris l'habitude de programmer aux côtés du Conseil général des Bouches-du-

Rhône, le **Christian Brazier Quintet** a dévoilé une approche des chants de Noël originale le 8 décembre dernier dans la salle des fêtes. Teintés de culture américaine, au son des voix chaudes et des cuivres chaleureux, les grands standards ont été revisités, accompagnés de mélodies moins connues mais tout aussi envoûtantes.

Pour entrer avec faste dans la nouvelle année, la Commune a retenu aux côtés de la Communauté du Pays d'Aix l'œuvre majeure de Sergueï PROKOFIEV : Roméo & Juliette. L'Orchestre philharmonique du Pays d'Aix dirigé par Jacques CHALMEAU, s'est pro-

duit devant 300 personnes pour l'occasion au gymnase du COSEC le 7 janvier dernier, afin de bénéficier d'une meilleure acoustique. ■



L'Orchestre du pays d'Aix accueilli au COSEC pour le concert du Nouvel an



Retable de l'église du Puy

Des retables baroques au Puy-Sainte-Réparate

→ Le village du Puy-Sainte-Réparate recèle certains trésors méconnus... Ses églises, celle du centre ville "Notre-Dame de l'Assomption" et celle du hameau de Saint Canadet "Saint-Pierre-Aux-Liens", abritent chacune des ouvrages remarquables.

Deux retables témoignent en effet d'une beauté inestimable. Celui de l'église du Puy, originaire du couvent des Grands Augustins d'Aix, de style baroque (Louis XIV) a été sculpté en 1708 par Claude Routier, sculpteur à Aix-en-Provence. En bois de peuplier, doré par François Charpentier, il est orné de draperies, d'entrelacs et d'une multitude d'anges (une cinquantaine). Au centre, un tableau représente l'Assomption. L'église compte aussi un autel surmonté d'un tabernacle de style Louis XV, œuvre de Pierre Puget (1622-1694), dont la porte comporte pas moins de dix anges. Le maître-autel (retable et autel) a été classé aux Monuments Historiques en 1923. La chaire



Retable de l'église de Saint Canadet

à prêcher, d'époque Régence a été classée en 1934.

Le retable de l'église de Saint-Canadet, dont l'histoire n'est pas connue à ce jour est toutefois évoqué dans le livre de Jean-Jacques Gloton "Renaissance et Baroque à Aix". L'autel et le retable de style baroque sont datés du XVII^e siècle. Le maître-autel est orné d'un tableau central représentant une femme implorant la Vierge ainsi que de deux toiles cintrées datant du XVII^e. L'autel en bois est remarquablement

peint en faux marbre. La Municipalité a lancé une réflexion sur le classement à venir du retable, proposé par le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, en vue de conserver ce précieux patrimoine. ■

Brèves

>> **Les amoureux de la langue française avaient rendez vous pour la 9^e fois avec 1^{er} Festival « Rêves et pensées » du 11 au 13 novembre 2011.** Cette manifestation orchestrée par l'association *La Trévaresse* réunissait peintres et auteurs de littérature sur le thème de la ville et du paysage. Chansons ou poèmes mis en scène; le point commun de ce long et riche week-end se trouvait dans la magie des mots et le talent des artistes, aussi bien inspirés par Bizet que par Charles Trenet. ■

Vos élues interlocutrices :

Maryvonne PESTRE, Conseillère municipale déléguée à la Culture - **Viviane LECUIVRE**, Conseillère municipale déléguée au Patrimoine

TOUS AU SPORT !

Equipements sportifs municipaux : un entretien permanent



Le nouveau sol en parquet de la salle de danse du COSEC

→ Des courts de tennis aux dojos, de la pelouse du stade au boulodrome, du Cossec au gymnase scolaire, la Commune du Puy a la chance d'être particulièrement bien pourvue en termes de structures dédiées au sport. Cela implique en revanche un entretien lourd et régulier.

Parfois vétustes car anciens et mal entretenus pendant un certain temps, souvent concernés par des usages multiples, soumis aux diverses remises aux normes (sanitaires, énergétiques, de sécurité...), tous les équipements sportifs du village nécessitent une vigilance quotidienne. La tâche n'est pas aisée, compte-tenu du budget limité de la ville et du nombre restreint d'agents techniques.

Chaque trimestre, plusieurs d'entre eux font l'objet de travaux d'urgence ou d'amélioration, même si la volonté de l'équipe municipale est d'aborder dans sa globalité l'ensemble des équipements en envisageant un programme de rénovation à long terme profitant à tous les usagers. C'est ainsi qu'une réflexion d'envergure sur la rénovation du COSEC sera menée cette année. Dans l'attente, plusieurs interventions ont eu lieu ces derniers mois au COSEC justement, mais aussi au stade municipal. Un parquet a ainsi été posé dans la salle de danse du gymnase, grâce au co-financement du Conseil général des Bouches-du-Rhône, permettant une pratique plus agréable et adaptée. Divers petits travaux de réparation ont été menés sur ce même site : changement de serrures, réparation de WC, rabotage de portes, enlèvement de tags, changement de vitrages... Quant au stade, après une première phase de réfection de tout le grillage et des portails (voir Mag n° 9), ses équipements ont nécessité également divers petits investissements (vestiaires, local ballon). L'extension des locaux actuels sera étudiée dans les prochains budgets de la Commune. ■



■ Après le Sénégal et la muraille de Chine : la Tunisie

Arlette COLOMBI (entraîneur adjoint du club de course *Le Kilomètre 610*), a une nouvelle fois porté les couleurs de son club et de sa commune hors de nos frontières. C'est en Tunisie à Tataouine plus exactement que notre joggeuse s'est envolée pour participer au « Week-end trail de Tunisie ». Cette course à étapes (3 au total) s'est déroulée sur deux jours. La première étape comptait 17 kms dans les spectaculaires dunes de sable. La deuxième, de 11 kms, se déroulait en nocturne. Quant à la dernière, elle englobait 27 kms dans le désert de pierre. « *Le panorama était époustoufflant par sa beauté, ce fut une très belle expérience, et j'ai eu la satisfaction de terminer 2^e de ma catégorie !* » a commenté Arlette. ■

Brèves



>> Plus de 220 cyclistes de 12 à 82 ans ont participé au Rallye du Cyclo Club Olympique

organisé le 16 octobre 2011, représentant une quinzaine de clubs des environs, pour entreprendre un parcours au choix de 58 ou 73 kms. Retour convivial devant le parvis de la Mairie autour du verre de l'amitié pour la remise des trophées.

>> Bravo aux jeunes du Team LDM Boxing Club qui se sont illustrés dans la phase finale du championnat départemental début février. 3 champions ont été consacrés : Nicolas GAZZOLI et Jérémy HARDOUIN en catégorie minimex et Gaétan GIRARD en cadets. Félicitations également à Alan RICCUCCI et Yanis LABIDI qui ont accédé aux demi finales, ainsi qu'à Kilian BARDOUIL et Mathieu GONZALEZ qui ont disputé la finale.



>> Un rallye en 4L au Maroc au profit de l'éducation :

la jeune Puéchienne Charlotte TESTA, étudiante en 5^e année de pharmacie, se lance mi février sur les pistes marocaines avec son amie Julie DEBERGHE. A bord de leur 4L-équipage n° 1324 - elles ont prévu de concourir pour la 15^e édition du 4L Trophy, qui comptera 1400 équipages étudiants. Soutenues par près de 25 sponsors privés et par la Municipalité du Puy, elles ont pour objectif de partager une expérience unique en apportant notamment leur aide à une école du Sud marocain. L'année dernière cet événement sportif avait permis de distribuer 80 tonnes de matériel scolaire aux enfants du désert marocain. Pour les soutenir et/ou en savoir plus : <http://pharma4maroc.over-blog.com>

■ Décès de Robert BLAISE

A l'heure où nous bouclons ce magazine nous apprenons le décès subit de Robert BLAISE, professeur de la section Karaté du Bushido Budo Club depuis la création de ce dernier en septembre 2008 et, bien avant, au sein du club Omnisports du Puy. Pendant 25 années, Robert a été présent sur le village pour former plusieurs générations de karatékas. Apprécié de tous, il avait su construire une section regroupant des pratiquants motivés et assidus autour de son enseignement des valeurs fondamentales de son art martial. Budoka complet, il était aussi un des

pilliers du cours d'armes de la section Aikido. Exemple d'intégrité et de fidélité, son engagement sur le tatami n'avait d'égal que sa bonne humeur en dehors. L'étude des arts martiaux étant une voie qui ne s'arrête jamais, Robert restera le guide de ses élèves qui continueront le chemin qu'il leur a montré et le compagnon de ceux qui poursuivront les cours d'armes qu'il aimait tant.

Nos pensées émues vont vers son épouse, ses fils, sa famille, ses proches et ses élèves. ■



Votre élu interlocuteur :

Rémi DI MARIA, Conseiller municipal délégué au sport



Mme Gigogne

● DU CÔTÉ DES PLUS JEUNES ■ ■ ■

Culture et divertissement pour les petits

→ Poursuivant sa volonté d'offrir aux enfants du village l'occasion d'explorer des univers artistiques de tous horizons, l'équipe municipale initie régulièrement des rencontres qui sont autant d'occasions pour le jeune public de s'évader le temps d'un spectacle.

Pas moins de 140 personnes ont pris place dans la salle des fêtes le 9 novembre dernier pour assister au dernier « *Rendez-Vous culturel des Petits* » pour lequel la commission municipale de la Culture proposait une représentation du spectacle "L'Arche part à 8 heures". Enfants et parents ont largement apprécié la prestation de L'Auguste Théâtre, qui s'était produit au Festival d'Avignon en 2010 avec cet inénarrable voyage de l'Arche et de trois compères, tiré du roman d'Ulrich Hub. Cette réécriture de l'événement biblique pleine d'humour et de réflexions métaphysiques a été primée en tant que meilleure pièce radiophonique et meil-

leure pièce de théâtre 2006 en Allemagne et a reçu le prix "Tam-Tam" au Salon de Montreuil ainsi que le prix "Sorcières". La Commission municipale de la culture avait sélectionné ce spectacle destiné aux enfants à partir de 6 ans, dont l'entrée était gratuite grâce au soutien de la Communauté du Pays d'Aix.

Quelques jours avant les animations du dimanche 18 décembre dans le village (voir p.8), tous les élèves étaient invités par la Mairie à découvrir pour Noël une mise en scène adaptée à leur âge, choisie en coordination avec les Directrices et le Directeur des écoles.

Les petits de la maternelle ont été divertis par "Madame Gigogne" blottie dans son manteau couleur de cirque. Ce curieux personnage dévoile son théâtre intérieur à son jeune public pour donner vie à des personnages-marionnettes dans des contes poétiques, prétextes à une réflexion sur la tolérance et la générosité. Les élèves des écoles élémentaires ont, quant à eux, suivi les singulières péripéties d'une grand-mère imaginée par la Compagnie Mine de Rien, dans un esprit de "conte merveilleux" enrichi d'une scénographie amusante autant que surprenante. ■

Le Conseil consultatif municipal des enfants 2011-2012

→ Pour la 3^e année consécutive la Municipalité a proposé aux élèves des classes de CM1 et CM2 du village d'élire des représentants pour siéger au sein de ce mini Conseil à vocation consultative, qui permet de créer un lien direct entre les élus et les enfants et d'impliquer ces derniers dans la vie du village

Certains y ont pris goût ! Quatre des membres du nouveau Conseil Consultatif des enfants en faisaient déjà partie l'an dernier... Preuve en est qu'ils estiment leur rôle utile et leurs travaux fructueux. Pour lancer ce cru 2011-2012, les 11 jeunes élus ont débattu avec le Maire et les élus présents sur des problématiques de sécurité routière, de propreté ou de restauration scolaire. A cette occasion ils ont été invités à participer aux Commissions des menus organisées régulièrement avec le personnel municipal et celui de la société prestataire SOGERES dont une diététicienne.



La jeune assemblée s'est ensuite penchée sur une action solidaire au profit des Restos du Coeur qui a pu se concrétiser le 27 novembre via une collecte remarquable d'1,8 tonne de produits alimentaires et d'hygiène et 1200 € de dons en chèques (voir p.8) ■

Brèves

>> 836 € et 478 € : ce sont les montants des collectes remises le 15 novembre aux deux coopératives scolaires de la Quiho et d'Arc-en-Ciel par l'association *Ensemble Parents d'élèves du Puy* suite aux vides greniers de mai et d'octobre. Ces sommes permettront d'aider au financement des projets pédagogiques et de loisirs des enfants.

>> De la musique comme des pros : Séduite par la volonté des jeunes ayant constitué un groupe de musique au sein du Comité des Fêtes, la Commune a choisi d'accompagner leur initiative en leur bâtissant un vrai studio idéalement adapté à leurs répétitions, au sein du local de l'association. Gageons que les répétitions s'y dérouleront d'une manière très professionnelle.

>> Attention jeux dangereux : les représentants des parents d'élèves du Puy ont initié une action de sensibilisation aux jeux dangereux dans les écoles à la fin 2011. Car non ! Cela ne touche pas que les autres... On constate chaque année dans les cours de nos établissements plusieurs « dérapages » qui entraînent des violences non souhaitées suite à un « jeu » mal approprié. Soyez vigilants et n'hésitez pas à en parler régulièrement à vos enfants.

>> Collège de Peyrolles : en octobre dernier ont été élus les nouveaux représentants de l'association *Collège Demain*. Vous pouvez les contacter par courriel (college.demain@sfr.fr) pour toute question relative au fonctionnement de l'établissement.

■ Sécurisation des accès aux écoles

Après plusieurs rencontres avec les parents d'élèves, le personnel des écoles et les Directeurs, les élus ont décidé la mise en place d'une solution permettant, aux heures dites « critiques », à la fois la sécurisation des flux des élèves, des accès aux établissements et de la surveillance des demi-pensionnaires. Un couloir dédié à la circulation des enfants a donc été installé le long de la cantine et du terrain de sport. Parallèlement, l'accompagnement des premiers élèves de

l'élémentaire déjeunant à la cantine se fait désormais 10 minutes après la sortie de ceux rentrant chez eux pour la pause méridienne, afin d'éviter le croisement des flux. A noter : une étude de faisabilité est actuellement diligentée par la Commune afin de déterminer quelles modifications et aménagements les plus réalistes seraient envisageables à moyen terme en vue d'améliorer le fonctionnement global des usages des deux écoles sur le plan des dessertes, des accès, des circulations intérieures, des cours etc. ■

Vos élus interlocuteurs :
Gilbert ARMENGAUD,
Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires et périscolaires
Orlane BERGE, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
Maryvonne PESTRE, Conseillère municipale déléguée à la culture
Michaël DUBOIS, Conseiller municipal délégué à la jeunesse



Claude COSTE : des fromages de brebis 100% puéchéns

Éleveur ovin d'une centaine de brebis au Puy-Sainte-Réparate, producteur de fins fromages, Claude COSTE fait tourner l'intégralité de son exploitation en totale autonomie. Nourries en exclusivité avec des récoltes de l'exploitation, ses bêtes – laitières ou à viande – sont la garantie de produits d'une exceptionnelle qualité, vendus directement au consommateur.

Cinq années d'attente auront été nécessaires à Claude pour commencer à récolter les fruits de son labeur... à savoir le sourire et la satisfaction de ses clients, fidèles et reconnaissants de pouvoir savourer un fromage, une brousse ou encore un agneau au goût irréprochable. A la fin des années 1990, c'est avec détermination et conviction qu'il décide de développer l'entreprise familiale, créée depuis 4 générations, en élevant des brebis sur sa ferme du hameau des Crottes, fait déjà inhabituel dans notre région (ils ne sont que 2 éleveurs de brebis laitières dans les Bouches-du-Rhône !), et de surcroît dans un double objectif : produire de la viande et du fromage.

Enfant, auprès de ses parents, il aimait déjà évoluer dans cet univers agricole qu'il a toujours considéré comme naturel : « *La terre nous nourrit, il n'y a pas de raison de pas continuer à assurer le processus* », affirme-t-il. C'est en

toute logique qu'il a orienté sa vie d'adulte autour de la bergerie, après une formation en école d'agriculture.

Avec la fabrication d'un laboratoire aux normes européennes dès 1999, sans aucune aide financière, Claude place la barre haut et affiche sa volonté de parvenir à une production de haute qualité et à des débouchés solides. S'il subit les complexités techniques, les lourdeurs administratives et un rythme de travail de 15 heures quotidiennes, jamais il ne s'en plaint, porté par la passion de son métier. Les aspects commerciaux, il les apprend sur le tas. Les travaux de l'extension de ses bâtiments, il les réalise lui-même, faute de moyens.

Tenace, ambitieux mais gardant les pieds sur terre, il ne fait « *que ce qu'il sait maîtriser* » explique-t-il. Il prend soin de s'appuyer si besoin sur des professionnels spécialisés, comme un technicien fromager ou un vétérinaire dans le cas d'un problème majeur sur ses animaux.

Son principe est clair : tout est produit et transformé sur place. Ainsi l'ensemble de son bétail mange les céréales récoltées sur la quinzaine d'hectares dédiés à cet effet sur l'exploitation. Pas de bio, mais une approche « raisonnable et raisonnée » comme il aime à dire, guidée essentiellement par la logique de la nature. Il parvient à obtenir du lait toute l'année, à l'aide de deux troupeaux qui se relayent.

Depuis le début, Claude a souhaité s'adresser en direct à sa clientèle, sans intermédiaires. Les premiers temps, il sélectionne néanmoins certains magasins pour revendre ses produits afin de se faire connaître. Puis rapidement il parvient à ne vendre plus que sur les marchés (à Cadenet et Marseille) et à la ferme. Il tient à ce rapport

leur offre même de la musique dès 4h du matin dans la bergerie, excellent remède à leur stress !

Et si vous souhaitez savourer les brousses, les yaourts ou la tomme de brebis des Coste, faites un petit détour du côté des Crottes en fin d'après midi du lundi au samedi... Vos enfants auront même l'occasion d'assister à la traite ! ■

“La terre nous nourrit, il n’y a pas de raison de pas continuer à assurer le processus”



Claude traite ses brebis laitières matin et soir



Bernadette à l'œuvre dans le laboratoire de fabrication des fromages



Claude devant ses hangars

En direct des conseils municipaux...

→ Rappel : tous les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables sur www.ville-lepuysaintereparade.fr / rubrique : La Mairie à votre service

• Résumé du Conseil municipal du 26 septembre 2011

Au cours de la séance du mois de septembre 2011, la Commune du Puy a confirmé son engagement en faveur de la protection de l'environnement. L'économe de flux a ainsi présenté le travail effectué depuis plus de 2 ans et qui a abouti à plusieurs réductions conséquentes de consommations énergétiques. Dans le cadre de son adhésion au dispositif régional "AGIR", un bureau d'études continuera d'accompagner la ville dans ses démarches en faveur des économies d'énergie et projets écologiques. De plus, des conventions d'épandage avec 3 agriculteurs, pour la valorisation agricole des boues séchées issues de la future station d'épuration, ont été approuvées. Le Conseil a pris connaissance de l'attribution du marché public pour la maîtrise d'œuvre relative à l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement dans les secteurs (zone UD) de La Cride, des Arnajons, du Rousset et des Hauts de Rousset. Il a, entre autres, voté à l'unanimité les délibérations suivantes :

- lancement du programme d'aména-

gement des abords, voiries et réseaux du futur collège pour un montant de 1.250M€ HT, - ajustement des tarifs de restauration collective suite à la révision du prix de la prestation appliquée par Sogeres. Enfin, le 3^e volet d'attribution de subventions aux associations locales a été discuté. Il concernait 3 associations et a été voté à l'unanimité.

• Résumé du Conseil municipal du 19 décembre 2011

Le dernier Conseil municipal de l'année 2011 a entériné diverses décisions concernant la gestion du personnel municipal (entretiens annuels avec les agents, assurance statutaire...) ainsi que quelques régularisations d'urbanisme visant à régler des problèmes d'enclavement de parcelles au milieu de propriétés privées. Ce dernier point permettra à la Ville d'exercer dans de meilleures conditions sa responsabilité de gestion, d'entretien, et le pouvoir de police sur les voies concernées.

La poursuite des opérations de mise à jour du classement des voies com-

munes et du répertoire des chemins ruraux a fait l'objet d'une délibération approuvée à l'unanimité, avec une vingtaine de chemins et voies concernées, complétant le premier travail approuvé en avril. Rappelons que le dernier classement officiel de la voirie communale date de 1972. C'est pourquoi il était apparu essentiel de recenser les voies et chemins du territoire afin d'ébaucher un nouveau classement plus en adéquation avec leur utilisation. L'objectif est de parvenir à une classification à jour, conforme aux réalités du terrain. Elle permettra de réactualiser le Cadastre et d'obtenir des plans à jour précieux pour les administrés, les services de La Poste, mais aussi les services de sécurité et d'urgence (pompiers, ambulances...). Les élus se sont ensuite penchés sur le 4^e et dernier volet d'attribution de subventions municipales aux associations pour 2011, et sur l'aide de la Commune à 5 classes de découverte pour les élèves de l'école élémentaire La Quiho via l'octroi de 2500 € à la coopérative scolaire. L'ensemble a été adopté à l'unanimité. ■



Les classes découvertes des écoles sont chaque année soutenues par la Commune.

Libre expression de la Majorité

Nous pouvons collectivement être fiers des actions menées depuis presque 4 ans : remise en ordre de la Mairie dont le fonctionnement administratif avait été négligé pendant plusieurs années, plans pluriannuels d'investissement, de réhabilitation des voiries et bâtiments publics, soutien aux acteurs économiques et associatifs, politique de maîtrise de l'énergie, amélioration de la qualité et de l'équilibre alimentaire des repas servis aux enfants et aux Seniors, construction d'une station d'épuration attendue depuis 10 ans, futur collège sur un site sécurisé pour nos enfants, et poursuite des projets fondamentaux pour le devenir du Puy tels les extensions des cimetières (qui auraient dû être lancées il y a 10 ans), l'extension des réseaux d'assainissement, et la construction de nouveaux équipements culturels.

Nous poursuivrons le programme de rénovation des chemins, englobant des opérations de rebouchage de trous et des réfection plus globales, en fonction du degré de dégradation des voies et selon un plan pluri annuel. Nous continuerons à maîtriser le budget de la Commune, avec une trésorerie qui s'élevait au 31 décembre 2011 à 3,452M€ malgré des investissements conséquents réalisés chaque année, grâce à des restrictions drastiques des dépenses de fonctionnement courantes. Un bilan très positif puisque cette trésorerie était de 1,504 M€ au 31 décembre 2007 (contre 1,732 M€ au 31 décembre 2000).

Nous avons procédé à la mise à jour du classement des voies communales et chemins ruraux (qui datait de 1972), ce qui nous a permis de mettre en place une nouvelle signalétique des chemins là où seuls quelques très rares panneaux désignaient des « chemins vicinaux »... appellations juridiquement obsolètes délibérément laissées en place par nos prédécesseurs et qui nous sont aujourd'hui imputées ! Quelle ironie...

Nous compléterons nos aménagements de sécurité routière, comme ceux de l'avenue du stade qui incitent les véhicules à ralentir aux abords du complexe sportif tout en respectant les normes de largeur et offrent aux piétons – notamment aux enfants - un vrai cheminement sécurisé. Nous souhaitons que tous ensemble notre implication continue à porter ses fruits pour l'intérêt collectif, et vous souhaitons une belle année 2012.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Brigitte PANICHI, Michel REYRE, Sergine SAÏZ-OLIVER, Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN, Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE, Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL, Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE, Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS, Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

Libre expression de l'Opposition

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction.

J'ai lu dans le dernier « Mag du Puy » que notre majorité au Conseil Municipal s'était convaincue de la pertinence de ses engagements par un vote unanime sur le budget 2011. Un vote n'est pas une adhésion aveugle à une gestion. J'ai souvent évoqué l'augmentation des impôts locaux en 2008 et je ne suis pas revenu sur ce reproche en votant ce budget. En lisant cet article, j'ai compris qu'une opposition devait « s'opposer systématiquement » à un budget au nom d'une obsession politicienne inscrite dans les gènes de nos responsables politiques. L'approche d'une élection importante va sûrement tendre quelque peu les relations humaines dans notre commune, je l'ai constaté dans une réunion où un élu de notre commune nous a annoncé que la dette publique de la France avait doublé en cinq ans. Doubler veut dire + 100 %, or le vrai chiffre est de 47 % (de 1 152 milliards d'€ fin 2006 à 1 689 milliards d'€ fin 2011 source INSEE). Je me permets ce commentaire national pour vous demander de prendre avec beaucoup de prudence les affirmations tendancieuses qui ne manqueront pas de fleurir, et surtout parce qu'il ne se passe rien de constructif au Puy, notre maire nous a même dit « je ne suis pas pressé... ». Entre précipitation, réflexion et petite vitesse, je pense que nous sommes plutôt au point mort. A noter, l'hypermarché de Meyrargues est ouvert, j'aurais préféré voir s'étoffer l'offre commerciale au centre de notre village. La nature a horreur du vide, le commerce aussi. En conclusion : bonne route, soyez prudents et bonne année à tous.

Le Puy Sainte Réparate avant tout
Henri BRINGUIER

Chers concitoyens, chers amis

En premier lieu permettez moi de vous souhaiter à toutes et tous la meilleure année 2012 possible. Qu'elle vous apporte santé bonheur et sérénité.

Pour ma part j'aborde cette nouvelle période avec la même volonté de vous représenter au mieux et de vous tenir informés.

Quasiment présent à tous les conseils municipaux et les commissions auxquelles j'appartiens, je fais en sorte de m'exprimer et de défendre mon point de vue, soucieux de l'intérêt général. Je pense que ces commissions devraient être avant tous un lieu de débats, ou les prises de décision revêtent un caractère véritablement collectif; malheureusement trop souvent la partie est jouée d'avance... en comité restreint.

J'assume de mon mieux depuis 4 ans l'engagement pris devant les électeurs en 2008, ce qui me permet contrairement à certains de m'exprimer sereinement sur l'avenir de notre commune.

Mon ambition, votre bien-être
Alain SCANO

Tous les indicateurs s'accordent à dire que l'année 2012 sera difficile. Face aux échéances à venir et aux défis que nous devons relever, la municipalité se doit d'être attentive aux plus vulnérables d'entre-nous et faire en sorte de ne pas amplifier les conséquences désastreuses de la crise économique actuelle en pesant encore plus sur la pression fiscale des ménages et des entreprises créatrices d'emplois locaux.

Pour cela et conscients de nos responsabilités, nous devons porter un regard lucide sur le futur, ouvrir grands les yeux sur le monde qui nous entoure et réfléchir à un développement raisonné du village. A l'heure où nous débattons des orientations budgétaires, gardons-nous de lancer la commune dans des projets pharaoniques que nos enfants auraient à payer pendant longtemps et évitons de céder à l'urbanisation sans contrepartie en termes d'emploi.

Nous souhaitons que notre village conserve son caractère rural, avec une taille raisonnable, garante de notre qualité de vie. Les événements récents, les vols et dégradations que nous subissons tous, nous poussent à défendre ce privilège.

Mais face à la morosité ambiante, nous ne devons pas céder à la fatalité et à la démagogie: sachons en ces temps difficiles privilégier ce qui nous rassemble à ce qui nous divise.

Serge ROATTA,
CHRISTIAN JUMAIN,
Claude AUBERT

NAISSANCES

Octobre 2011

- 04 PAULET-PALAZON
Rose Naïa Marie
- 04 POUSSSEL Kenji Joseph Michel
- 07 PEREZ Timo Arthu
- 13 LEVAIN--DO ESPERITO SANTO Lucas
Christophe Eric
- 16 MOSA Anouck
- 22 MONSCIANI Joyce Sophie Maria del Carmen

Novembre 2011

- 01 EL BASRAOUI--PANICHI Sarah Neïlla
Chloé
- 28 LEYNAUD Léonie Edith Delphine
- 29 GIRARD Christophe Emerson
Ludovic

Décembre 2011

- 14 BIOT CAUSSIN Aurélien Alain
- 16 OTAZZI Mélanie Chantal Huguette
- 22 SANTIAGO Luis Horacio Jérôme
- 22 SANTIAGO Rafaela Maria
Valentina

Janvier 2012

- 06 LE FORESTIER Eléonore Paulette Domi-
nique
- 06 LE MEUR Victor Yann Gabriel

MARIAGES

Novembre 2011

- 11 MOUISSON Jean-Michel Bernard et
REBOUL Delphine Marie-France

DÉCÈS

Octobre 2011

- 10 DANIEL Bernard Albert
- 15 SAEZ-MANZANARES Daniel
- 16 BUISSON Jacqueline Marie épouse BON-
NET
- 16 VIVIEN Odette Camille Emilienne veuve
ROSKOSZ
- 18 IPPOLITO Sophie Carmen veuve
CONTANDIN
- 21 IGLESIAS Antonio
- 25 ROUX Georges Yves
- 26 BARBIER Daniel Jean Serge Etienne
- 24 MOREAU Andrée Thérèse Suzanne veuve
FOURR
- 25 GREGOIRE Jean Victor Henri
- 26 DAFFORT Juliette veuve FRÉNAV
- 26 CHIEUSSE Eugène Hugues
- 30 CASTILLO Francisca veuve ROCCA
- 29 MARIEZ Yollande Evelyne veuve PECOL

Novembre 2011

- 02 SANTELLI Palmyre Antoinette veuve BER-
NARDINI
- 09 ANGELLA Marius
- 12 VACHÉ Raoul Albert
- 23 PEREZ Juliette Emma veuve PINEL
- 24 CAVECCHIO Ursule Marie veuve STE-
CHER

- 27 CLAQUIN Jacques Marcel
Gustave
- 28 GRACIA Carmen veuve GIBERTI
- 30 SCHWEITZER Odile Marie
- 29 MENGARD
Robert Constant Marcel

Décembre 2011

- 02 COLLOMB Pierre Emmanue
- 02 BULGARELLI Remy Yves
- 03 RADDUSO Antonina épouse TORNAMBÉ
- 06 THÉRIC Hélianthe Marie-Madeleine Veuve
OUSTRIC
- 09 BARTHÉLEMY Germaine Gabrielle Jeanne
- 12 ISNARD Arlette Clémence Julienne veuve
BRUN
- 17 FIGIÈRE Colette Andrée veuve VAYR
- 21 VERGIER Michel André Jean
- 22 BOEHRER Jean-Marc
- 26 MARISMARI Michel
- 27 PERRIN Lucette Cécile épouse FEURTEY
- 28 DUMONT Jean Edy
- 30 MELIN Paul Marie Pierre

Janvier 2012

- 04 LOPEZ Maria veuve MARTINEZ
- 07 ROUX Simonne Marie Joséphine veuve
RIVET
- 09 JASKOWIAK Victoria veuve DABROWSKI
- 11 PIECZARA Wladislawa
- 15 PONS Marcel Claude Marius

Droit de réponse

Conformément à la Loi, un droit de réponse à été accordé au Club nautique du Puy-Sainte-Réparate suite à la publication de l'article de Monsieur Alain SCANO en p. 14 du Mag du Puy n° 10.

Pour gérer au mieux les 40 activités aquatiques que nous proposons, nous devons jongler avec les créneaux horaires mis à notre disposition par la Communauté du Pays d'Aix. Ce n'est pas simple, d'autant que dans un souci d'efficacité et plus encore de sécurité, le nombre de places par créneau est limité. Malgré tout et à l'encontre de vos affirmations, nous avons maintenu les règles de gestion des adhésions mises en place depuis plusieurs années :

- **Les deux premiers jours** de la semaine sont réservés aux anciens adhérents qui représentent à peu près 30% des réinscriptions et dont environ la moitié résident sur la commune du Puy.
- **Les 3 journées suivantes** sont consacrées aux nouveaux adhérents de la commune du Puy. (ainsi que les communes de Saint Estève et Cadenet qui subventionnent le Club)
- **Les jours suivants** sont réservés aux autres communes.

Vous pouvez constater que toute facilité est donnée aux habitants du Puy qui souhaitent intégrer notre Club.

PS : A ce jour sur la liste d'attente mise en place, il n'y a aucune personne du Puy.

Jean-Marc GAUTIER,
Président du CNPR

Se souvenir, ensemble

11 novembre 2011 : Une commémoration

« Il est de plus en plus vital que nous préservions et renforçons ce socle de valeurs fondamentales pour lesquelles nos ancêtres ont mis leur vie en jeu. »

Jean-David CIOT

La commémoration du 97^e anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale a revêtu une importance particulière cette année au Puy, où un hommage a été rendu aux combattants d'outre mer morts pour la France entre 1914 et 1918.

Aux côtés du Maire Jean-David CIOT, des élus, du Président de l'Union Nationale des Combattants du Puy-St Estève Christian

JUMAIN, la Présidente de l'association Moring Do fé, Marie-Béatrice GUEZELOT, a souligné que 1700 Réunionnais avaient perdu la vie dans ce conflit mondial, parmi lesquels figurait Roland GARROS.

Cette cérémonie conviait également les enfants de l'élémentaire de La Quiho qui ont entonné La Marseillaise.



Un hommage particulier rendu aux combattants d'Outre Mer de la guerre de 1914-18



Atelier « fleurs » lors de la semaine bleue



1^{er} Prix des maisons décorées pour Noël pour la famille ONORATI



Concert du Nouvel An avec l'Orchestre de la CPA



Les élèves réunis pour chanter La Marseillaise le 11 Novembre



Grand loto aux Cigales pour la Semaine bleue



Un spectacle de Guignol offert aux enfants avant Noël



Noël au village



Réveillon de la St Sylvestre dans la salle des fêtes

Retour en images sur les festivités...